

Conseil de quartier Montparnasse Raspail  
**Compte rendu de la Plénière du 10 novembre 2021**  
19h30 – 22h00 en vidéo conférence

25 personnes présentes, dont 21 conseillers de quartier.

Elus présents : **Agnès Bertrand** (Adjointe en charge de l'urbanisme, du logement et de la qualité de vie dans le parc social), **Guillaume Durand** (Adjoint en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation et des espaces verts, de la voirie et des mobilités), **Elliot de Faramond** (Adjoint en charge de la vie associative et de la participation citoyenne), **Didier Antonelli** (Adjoint en charge des quartiers Montparnasse-Raspail et Mouton Duvernet, de la prévention, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la Ville du quart d'heure)

Service Démocratie locale : **Pauline Loizillon**

**Alain Fargues** et **Géraldine Seroussi** animent les échanges.  
**Jean-Jacques Renard** fait office de « gardien du temps ».

## 1. Point sur les budgets du conseil de quartier (Alain Fargues)

**Il n'y a pas de chiffres officiels depuis septembre 2019, Les 6 conseils de quartier attendent toujours cette vérification par la Mairie du 14<sup>ème</sup>.**

**Estimation (y compris projets)**

### A - Budget de fonctionnement

Situation septembre 2019	+ 5 209 €
Réveillon solidaire 2019	- 2 000 €
Budget communication (1 300 € non dépensés)	[c'est 0 du coup?]
Ateliers Economie d'eau et d'énergie (200 € budgétés)	- 70 €
Reçu début 2020	+ 3 306 €
Réveillon solidaire 2020	- 2 000 €
Reçu début 2021	+ 3 306 €
Compte Zoom pro (213 € non dépensés)	[c'est 0 du coup?]
Évènement « Solid'Air » du 10 juillet 2021	- 500 €

Plateforme citoyenne (2 <sup>ème</sup> semestre 2021)	- 250 €
PARIS 14 Territoire de cinéma	- 3 300 €
Adaptation théâtrale d'un roman de Marguerite Audoux (projet)	- 1 000 €
Réveillon solidaire 2021 (projet)	- 2 000 €
<b>Prévisions à fin 2021</b>	<b>+ 701 €</b>

## B - Budget d'investissement

<b>Situation septembre 2019</b>	<b>+ 10 053 €</b>
Reçu début 2020	+ 8 264 €
Reçu début 2021	+ 8 264 €
Compte Zoom pro (271 € non dépensés)	[c'est 0 du coup?]
Les Enfants du Canal	- 331 €
Les Enfants du Canal (demande complémentaire)	- 320 €
Montparnasse Rencontres	- 5 120 €
Plateforme citoyenne	- 1 450 €
<b>Prévisions à fin 2021</b>	<b>+ 19 300 €</b>

**Le vœu V 14 2021 35 déposé par les 6 conseils de quartier sur les budgets de fonctionnement et d'investissement** (favoriser le budget de fonctionnement à hauteur de 6 000 € et diminuer le budget d'investissement à hauteur de 5 000 € dans une enveloppe globale identique) a été adopté à l'unanimité du Conseil d'arrondissement du 14<sup>ème</sup> du 28 septembre 2021.

Il doit maintenant être présenté, en décembre 2021, par la Mairie du 14<sup>ème</sup> en Conseil municipal de Paris. Il devrait entrer en vigueur en 2022, voire en 2023 s'il est adopté.

### 2. **Projet d'appui à une représentation théâtrale d'une adaptation d'un roman de Marguerite Audoux...**

Proposition d'un financement d'une représentation théâtrale de l'Atelier de Marie-Claire, Il s'agit d'une pièce adaptée du roman de Marguerite Audoux (prix Femina), sur la vie quotidienne dans le quartier Montparnasse-Raspail, au début du XX<sup>e</sup> siècle.

**François Escoube** recherche une salle adéquate à une représentation avec l'aide de **Pauline Loizillon** et **Alain Fargues**. Il reviendra vers le CDQ lorsque le projet aura été finalisé.

### 3. Réveillon Solidaire

Intervention de **Sophie Martet**. Débat sur le montant d'une contribution. Une contribution de 2 000 € est proposée : un vote aura lieu en ligne à partir du 15/11/2021.

**Vote** : 17 pour, 2 contre **La proposition est adoptée.**

### 4. Information sur les résultats du budget participatif 2021

Présentation par **Alain Fargues** :

#### Projets lauréats

- Source : Site Internet de la Mairie de Paris mis à jour le 08/10/2021
- 62 projets sélectionnés sur les 217 proposés
- Pour un budget de 75 millions euros
- Nouveau mode de vote par jugement majoritaire

#### **A - Tout Paris : La propreté et l'environnement plébiscités**

- Un total de 8 millions € pour 2 projets :
- Agir pour une ville plus propre 3 millions €
- S'adapter aux effets du réchauffement climatique à Paris 5 millions €

#### **B - 14<sup>ème</sup> arrondissement**

- Un total de 1 520 000 € pour 4 projets :
- Silence, je travaille ! Saison 2 au collègue Villon 200 000 €
- Construisons la solidarité par de nouveaux lieux 460 000 €
- Des établissements de santé plus proches des habitants 500 000 €
- Rapprocher la culture des habitants 360 000 €

**Alain Fargues** remarque que le 14<sup>ème</sup> arrondissement semble relativement peu doté en termes de financement du budget participatif et rappelle que le détail est accessible en ligne sur le site internet : <https://mairie14.paris.fr/pages/budget-participatif-2021-16656>

### 5. Présentation d'un vœu «Don d'une toile et accrochage sur un mur du quartier « Montparnasse/ Raspail »» de l'artiste Maël Aïnine Sidi Othmane

**Rappel du Vœu :**

**Considérant :**

1. Considérant que l'artiste a été le premier artiste médiateur et créateur de la galerie Arts Voisins à Saint-Vincent de Paul où il avait son atelier chez les Grands Voisins,
2. Considérant que l'artiste propose de faire don à la ville d'une œuvre (visuel en annexe) destinée à embellir le quartier et à diffuser un message de paix dans l'espace urbain,

3. Considérant que la toile en question, « La Vierge et l'enfant sacré pour la paix » (2m11X1 m11, technique mixte) pourrait être accrochée sur un mur, en sécurité, afin de faire revivre l'esprit des parnassiens, en remémorant tout le vécu des Grands Voisins à Saint-Vincent de Paul et d'inspirer l'art de la paix à tous ceux qui la croiseront,
4. Considérant que deux propositions de lieux publics sont faites: à l'intérieur du site Saint-Vincent de Paul ou à la porte du foyer de vie Myriam, établissement d'accueil de personnes handicapées, dont les hébergés ont participé aux ateliers d'art-thérapie de l'artiste au sein du site Saint-Vincent de Paul,

### **Vœu**

Le conseil de quartier Montparnasse- Raspail demande au Conseil d'arrondissement de Paris XIV d'accepter ce don artistique de paix et de prendre en charge son accrochage sécurisé sur un mur de la ville, selon les propositions figurant dans les motifs.

Débat sur l'opportunité d'accrocher l'œuvre. Le public fait différents retours : (1) qu'en l'absence de choix, la proposition s'apparente à l'auto-promotion d'un seul artiste ; (2) que la qualité esthétique de l'œuvre et l'embellissement apporté au quartier sont très discutables ; (3) que sur un des emplacements, il y a des dessins d'enfants sur lesquels l'œuvre empiéterait, (4) que l'œuvre présente des sexes féminins, ce qui choque certains et peut choquer les passants ; (4) que vu la demande de faire protéger l'œuvre par la collectivité, la gratuité n'est que du point de vue du donneur et non du receveur ;

... mais aussi (1) l'intérêt d'une œuvre ancrée dans l'histoire des Grands Voisins, l'artiste ayant été à l'initiative d'un atelier artistique participatif intégrant différents publics du lieu. (2) que des appréciations différentes, et positives, sont portées sur l'œuvre.

Le vote du vœu aura lieu en ligne à partir du 15/11/2021.

**Vote** : 6 pour, 12 contre, 1 ne se prononce pas **Le vœu n'est pas adopté.**

## **6. Parcelle 8 rue de la Gaîté**

**Michèle Leroy** prend la parole et défend une non-reconstruction de la parcelle.

*« Madame la Maire, Après des années de crispations autour de cette parcelle, notre Association SSGB ne peut accepter vos conclusions d'une inévitable construction d'un immeuble de 5 étages sur une parcelle de 380m2, toute sociale soit-elle !*

*Puisque nous obtenons la réponse de la Mairie de Paris et des différentes instances politiques qui la composent,*

*Je me permets de vous rappeler les enjeux que nous avons toujours opposés à ce projet de construction.*

*Pourtant ! Lors de la campagne pour les élections municipales de 2020, vous nous indiquiez partager le point de vue de privilégier une ouverture verdoyante et de lumière vers le square Gaston Baty.*

*Les enjeux que nous opposions :*

- Montparnasse : La Gare recevant chaque jour plus de 380 000 voyageurs,  
- La Construction de nouveaux commerces, nouveaux bureaux, nouveaux hôtels ET nouveaux immeubles rue du Départ, rue du Cdt René Mouchotte et bien d'autres, transformation de l'immeuble de la CNP même s'il se situe sur le 15eme arrondissement

- En conséquence une fréquentation importante induite par ces transformations  
- AU PIED DE CETTE DENSITE URBAINE, il y avait un quartier voué aux art, à la culture, théâtres, music-hall

- Trois rues autour du petit Square Gaston Baty (référence au passé culturel des lieux)  
- Rue de la Gaité festive « jusqu'à point d'heure » reproduisant « Paris est une fête »  
- enfin, cette PARCELLE, naturellement propice à l'aménagement d'une zone de verdure, arbres en pleine terre complément du square !!

**Quelle belle respiration, donnée à ce quartier ! symbole de la Mairie de Paris !**

**Quelle réussite assumée ! d'une mise en œuvre innovante de projets écologiques sans lesquels la ville s'asphyxie et l'avenir s'étirole !**

Alors que ce soir, l'écologisme se fait le porte-parole pour la construction d'un immeuble enfermant TROIS rues sur elles-mêmes, y faire vivre un peu plus d'enfants au milieu de débordements anarchiques et de soirées festives !

**Notre Association** attachée au **bien-être des enfants**, visiteurs assidus du square, est triste de n'avoir pas su vous convaincre qu'en dehors du profit il peut y avoir du bonheur pour **EUX**, pour toutes et tous, résidents et passants. »

**Agnès Bertrand** indique la position du Conseil d'arrondissement. Elle rappelle que la Ville a réalisé une expropriation parce qu'elle s'est engagée à réaliser des logements sociaux (DUP = Déclaration d'Utilité Publique) et que si l'objet initial n'était pas respecté, il y aurait un droit de rétrocession à l'ancien propriétaire.

Deux options ont été étudiées dont l'une permettant -25 % de dé-densification et de rester conforme à la DUP initiale. **Agnès Bertrand** rappelle que la Mairie s'est engagée à revenir vers les habitants sur la destination du local d'activité du rez-de-chaussée (Voir paragraphe 14 du compte rendu). La Mairie prévoit d'avoir un représentant du Conseil de Quartier au jury d'architecture et s'engage à ce que le local du rez-de-chaussée ne soit pas un commerce traditionnel.

**Agnès Bertrand** indique qu'une « pension de famille » n'est pas spécifiquement un lieu d'accueil de SDF. **Christine Chapuis** demande quel est l'accompagnement sur place dans une pension de famille. **Agnès Bertrand** précise qu'il y a aura un salarié sur place, qu'une pension de famille est un établissement médico-social, que les bails sont sans limite de durées et que les bénéficiaires sont des publics à grandes difficultés orientés par les services sociaux. Les conseillers font remarquer que le projet présenté ne contient que des studios et qu'il est donc impossible d'accueillir des familles dans ces conditions. **Mathieu Drouet** se demande quelle est l'opportunité de mettre un lieu d'accueil de SDF dans un quartier de gare qui concentre déjà des difficultés de propreté et de civisme. **Patricia Bay** et **Claudette Ruchet** trouvent ces propos stigmatisants pour les personnes SDF, alors qu'il peut être observé que les déchets jonchant les alentours de la Gare Montparnasse sont le fait de toutes sortes de personnes la fréquentant.

**Claudette Ruchet** rappelle, à propos du futur local au rez-de-chaussée, le vœu de 2018 (V14 2018 34) déposé par le Conseil de quartier Montparnasse Raspail rapportant la demande des habitants de le réserver à leurs pratiques artistiques et culturelles ; que ce vœu a été adopté en Conseil d'arrondissement du 06.11.2018. Ainsi, si un immeuble est finalement édifié, c'est l'occasion de créer un tel lieu culturel (non marchand) qui manque cruellement dans ce quartier.

## 7. Confirmation de l'organisation d'une plénière spécifique « urbanisme » (Claudette Ruchet)

La date sera précisée en fonction des disponibilités des intervenants et des élus.

## 8. Occupation du domaine public et projets « Embellir Grand Montparnasse »

**Christine Chapuis** rappelle les conflits d'usage de l'espace public dans le quartier et les inquiétudes des habitants devant les difficultés engendrées pour une série d'utilisateurs dans leurs déplacements : livreurs, accessibilité des personnes à mobilité réduite, avec poussettes, avec valises, ... Elle propose que les participants réagissent sur les projets de la mairie dans le cadre de la démarche « Embellir Grand Montparnasse » et s'expriment sur l'apport de ces projets pour améliorer les choses ou sur des propositions complémentaires.

**Guillaume Durand** rappelle que les budgets sont déjà votés et que les grands axes sont déjà définis mais qu'il est toujours possible de discuter des éléments de détails et que c'est le sens de sa présence à la plénière.

**Alain Fargues** demande des précisions sur le régime des terrasses. **Guillaume Durand** rappelle qu'il existe deux types d'autorisations : pérennes ou estivales, et que les terrasses estivales devaient être démontées avant le 1/11/2021. **Christine Chapuis** demande si des autorisations peuvent être refusées pour préserver un meilleur passage des personnes à mobilité réduite : **Guillaume Durand** répond que les demandes sont étudiées en détails, notamment concernant l'accessibilité.

Concernant les terrasses pérennes, il signale qu'il devrait y avoir environ 15 terrasses pérennes nouvelles sur l'ensemble du 14<sup>ème</sup> (à date) et que des avis sont affichés permettant aux riverains d'être informés. La Mairie du 14<sup>ème</sup> s'engage à répondre sous un mois. **Guillaume Durand** mentionne qu'il est opposé à la possibilité de chauffer les terrasses pour des raisons écologiques.

**Christine Chapuis** demande si le nombre de places de livraisons va augmenter : **Guillaume Durand** répond que c'est difficile sur les rues d'Odessa, Montparnasse, Delambre et que la Mairie cherche à y maintenir le nombre.

## 9. Tabac sur l'espace public

Sujet présenté par **Claudette Ruchet** qui estime que le sujet du tabagisme passif se pose vraiment du fait de forts regroupements de fumeurs en plein air à certains endroits qui sont le passage obligé récurrent des mêmes piétons ou aux terrasses de cafés ou de restaurants.

Sachant que 20% des morts dues au tabac et divers cancers résultent du tabagisme passif, elle propose de réfléchir à faire évoluer les choses afin de trouver des dispositions permettant de respecter la liberté de chacun – fumeur et non fumeur.

Par exemple, pour les forts regroupements, des dispositions permettant de les diluer ou les déplacer à des endroits de passage sans conséquences, pour les terrasses pourquoi pas des dates alternées fumeur/non fumeur par terrasses ou quartiers.

Toute idée nourrissant la réflexion sera bienvenue.

## 10. Renouvellement des conseils de quartier

**Alain Fargues** rappelle les grandes lignes de la présentation faite par **Elliot de Faramond** lors de la réunion du 8 novembre 2021 sur le bilan de la **concertation** sur les Conseils de Quartier et les **orientations** concernant le changement de fonctionnement des CDQ. Cette présentation est accessible sur [l'article de la plateforme](#), ainsi que la proposition de Charte 2022 des Conseils de Quartier.

Les **retours** sont possibles jusqu'au **17 novembre 2021** au sujet des premières orientations de la Charte.

Le prochain rendez-vous est le **19 novembre 2021 à 18h30 à la salle polyvalente de la Mairie** du 14e pour poursuivre et finaliser nos échanges.

**La Charte 2022 des Conseils de Quartier devrait être adoptée lors du Conseil d'arrondissement du 30 novembre 2021.**

**Patricia Bay** mentionne l'âge moyen important des conseillers traduisant une absence de disponibilité des plus jeunes dans des délais contraints et estime qu'il est difficile d'aborder ce sujet en quelques minutes. **Elliot de Faramond** intervient pour souligner que le projet vise à ouvrir plus la participation et à avoir une communication plus ample. **Pascal Bochet** estime que la faible prise en compte et le peu d'impact des retours des conseils de quartier ont pour conséquence cette faible participation. **Elliot de Faramond** invite à participer à la réunion du 19/11/2021 afin que les retours soient pris en compte.

## 11. Plateforme citoyenne

**Christine Chapuis** rappelle que la plateforme est en service. Le lien de la plateforme est <https://le14participe.paris/>.

**Claudette Ruchet** lance un appel à volontaires pour l'administration de la plateforme. **Géraldine Seroussi** se porte volontaire.

## 12. Nuisances autour de la prison de la Santé

**Jean-Jacques Renard** présente la réunion du 29/9/2021 sur les nuisances autour de la prison de la Santé. Il mentionne la difficile cohabitation avec les prisonniers, dont certains sont en semi-liberté, ainsi que la fin des rondes permanentes autour de la prison. Les fenêtres ne sont plus en hauteur après le réaménagement. Certaines femmes s'estiment regardées et ont déménagé afin de ne pas croiser les détenus en régime de semi-liberté.

**Didier Antonelli** rappelle que le problème le plus important est la fin des rondes autour des prisons qui ne sont plus faites sur décision de la Préfecture de police pour des raisons budgétaires. Il mentionne également le problème des parloirs sauvages qui font beaucoup de bruit, y compris en pleine nuit. La Mairie est intervenue notamment pour rehausser des murs et portes de la crèche et pour faire baisser la luminosité (éclairage H24). **Jean-Jacques Renard** mentionne également la surpopulation de la prison.

### 13. Commission Jardin

Intervention de **Michèle Leroy**. Des propositions ont été faites pour améliorer le square Gaston Baty mais n'ont pas été reprises. **Guillaume Durand** vérifiera auprès des services s'il y a un problème d'élagage et le sujet des épineux.

### 14. Commission arts et culture

**Claudette Ruchet** intervient pour rappeler qu'un vœu avait été adopté en Conseil de Quartier pour que le local rez- de chaussée du 8 rue de la Gaîté soit dédié à un espace culturel non marchand.(Voir paragraphe 6 du compte-rendu)

### 15. La parole aux citoyens

**Christine Chapuis** rappelle les besoins de l'association Les enfants du Canal de deux barnums pour environ 300€. (Voir paragraphe 1 du compte rendu) Un vote en ligne aura lieu le 15/11/2021.

**Vote** : 15 pour, 3 contre, 1 ne se prononce pas **La proposition est adoptée.**

**Claudette Ruchet** souhaite que le point des projets lauréats du budget participatif du 14<sup>ème</sup> soit réinscrit à l'Ordre du jour d'un prochain CDQ pour une restitution un peu plus détaillée, (Voir paragraphe 4 du compte rendu), afin d'inciter à plus de participation des habitants à la vie du quartier.

**Elliot de Faramond** mentionne que l'**Observatoire des Conseils de Quartier** sera renouvelé en même temps que les Conseils de Quartier et qu'il est possible d'utiliser la plateforme citoyenne pour recueillir des retours sur les nouvelles propositions faites pour la démocratie participative locale.